



Newsmail de décembre 2016 / janvier 2017

Madame, Monsieur,

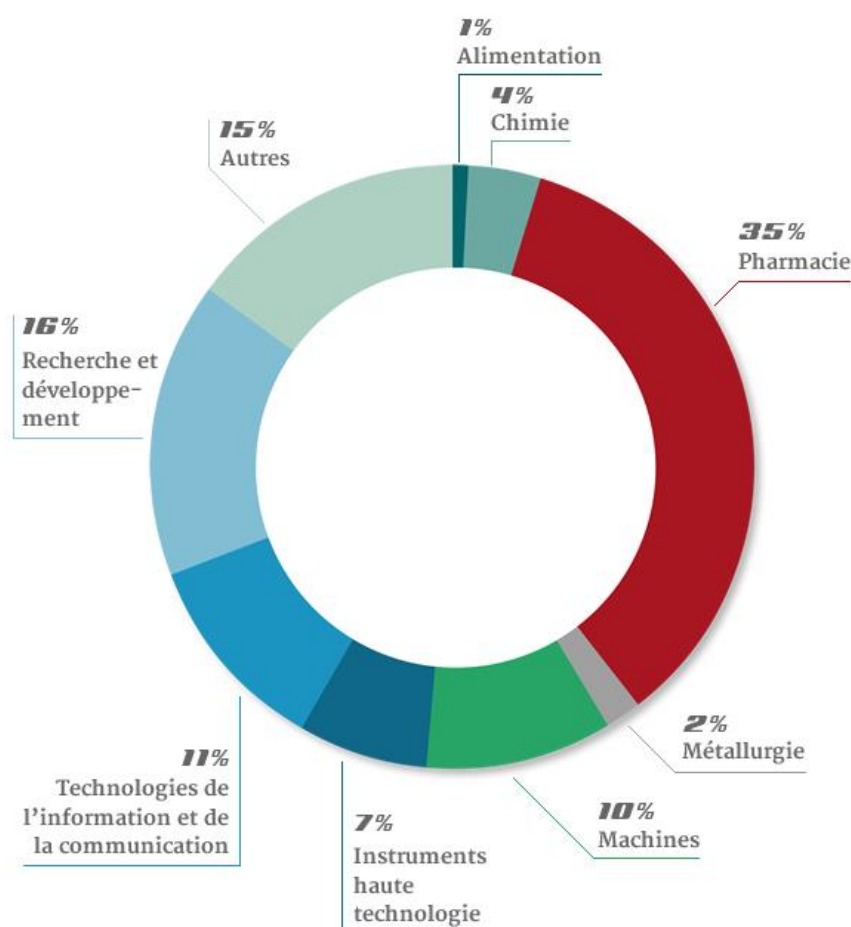
Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Suisse est à nouveau pleinement associée au programme cadre de recherche européen Horizon 2020. Après près de trois ans d'incertitude, c'est une issue très positive pour la coopération internationale en matière de recherche des hautes écoles et des entreprises suisses. Toutefois, l'avenir des accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union européenne va continuer à nous préoccuper. De nouvelles votations populaires sont possibles, et la coopération en matière de formation et de recherche en dépendra aussi. Dans ce contexte, les hautes écoles suisses et différents partenaires ont publié conjointement une **brochure** qui explique la valeur des accords bilatéraux pour la place scientifique suisse.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Petra Studer, petra.studer@netzwerk-future.ch

FACTS & FIGURES

Dépenses intra-muros de R-D, selon la branche d'activité, 2015



Total: 15 660 millions de francs

Source: OFS

Un tiers des dépenses de R-D vient de la branche pharmaceutique

En 2015, les entreprises en Suisse ont investi environ 15,7 milliards de francs pour des activités de recherche et développement (R-D). Selon un **rapport** de l'Office fédéral de la statistique (OFS), la branche pharmaceutique a exécuté à elle seule des dépenses intra-muros de R-D à hauteur de 5,5 milliards de francs – soit 35% du volume total. Avec ses 16%, le domaine «Recherche et développement» était le deuxième secteur économique le plus important. Les dépenses de R-D ont fortement augmenté dans ce domaine depuis 2012, de telle sorte qu'en 2015, leur importance dépassait celle du secteur économique «Machines». Presque tous les secteurs économiques ont augmenté leurs dépenses de R-D entre 2012 et 2015. Seules les dépenses dans les branches «Métallurgie» et «Autres» ont reculé.

ACTUALITES DU MOIS

CTI

60 millions pour les PME innovantes

24.01.2017

En 2016, la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) a soutenu les PME exportatrices dans le cadre de mesures spéciales, visant à lutter contre le franc fort. Dans ce contexte, elle a approuvé 161 projets d'innovation de PME, pour un montant total de 60,3 millions de francs.



Loi sur le génie génétique

La CSEC-E pour un moratoire de quatre ans

13.01.2017

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E) a examiné le projet de modification de la loi sur le génie génétique. Par 5 voix contre 5 et la voix prépondérante de sa présidente, elle propose à son conseil de prolonger le moratoire sur les organismes génétiquement modifiés (OGM) pour une durée de quatre ans, soit jusqu'en 2021. Elle rejette l'idée d'une coexistence entre des cultures avec et sans OGM. Le Conseil des Etats se penchera sur ces questions pendant la session de printemps.



Initiative Rasa

Deux variantes pour le contre-projet

21.12.2016

Le Conseil fédéral a décidé d'envoyer en consultation deux variantes différentes pour le contre-projet direct à l'initiative Rasa («Sortons de l'impasse»). La première option prévoit d'ancrer dans la Constitution une disposition indiquant que la gestion de l'immigration doit tenir compte des accords internationaux de grande portée. La deuxième variante, elle, vise à abroger les dispositions transitoires relatives à l'article 121a. Ceci permettrait d'entreprendre ultérieurement d'autres étapes de la mise en œuvre de l'article constitutionnel sur l'immigration. Dans les deux cas, les accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE seraient préservés.



Horizon 2020

La Suisse pleinement associée dès 2017

20.12.2016

La Commission européenne a annoncé que dès le 1^{er} janvier 2017, la Suisse est à nouveau pleinement associée au programme cadre de recherche européen Horizon 2020. Cette réintégration a été rendue possible par la décision du Conseil fédéral, qui a ratifié le protocole relatif à l'extension de la libre circulation des personnes à la Croatie.



Formation

Confédération et cantons renforcent leur collaboration

16.12.2016

La Confédération et les cantons ont signé une convention sur la coopération dans l'espace suisse de formation. Cette dernière fixe les principes de la collaboration et simplifie la structure des organes dans le domaine de la formation. Elle se base sur la loi sur la coopération dans l'espace suisse de formation (LCESF), qui a déjà été adoptée. La convention et la LCESF entreront en vigueur le 1^{er} février 2017.



Enseignement des langues

Le Conseil fédéral renonce à une réglementation fédérale

16.12.2016

Le Conseil fédéral renonce à une réglementation au niveau fédéral de l'enseignement des langues à l'école obligatoire. Il est parvenu à cette décision après avoir pris connaissance des résultats de la consultation relative à la modification de la loi sur les langues. Pour l'heure, les conditions d'une réglementation fédérale ne sont pas réunies. Il convient toutefois de continuer à développer l'harmonisation de l'enseignement des langues.



Immigration

La mise en œuvre de l'article 121a a été adoptée

16.12.2016

L'Assemblée fédérale a approuvé au vote final la loi révisée sur les étrangers. Le Conseil national et le Conseil des Etats se sont préalablement entendus sur une mise en œuvre du nouvel article constitutionnel 121a sur l'immigration. La solution, dite de la préférence indigène, oblige les entreprises dans des secteurs avec un haut taux de chômage à communiquer leurs postes vacants aux offices régionaux de placement. Elles doivent en outre auditionner les candidats qualifiés et communiquer leurs refus aux autorités. Ce modèle est compatible avec la libre circulation des personnes. Dans la foulée, le Conseil fédéral a ratifié le protocole relatif à l'extension de la libre circulation des personnes à la Croatie.



Recherche énergétique

Tous les centres de compétences maintenus jusqu'en 2020

15.12.2016

Les huit Swiss Competence Centers for Energy Research (SCCER) entament tous leur deuxième période d'encouragement en 2017. Cette dernière durera jusqu'en 2020. Telle est la décision de la présidence de la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI), qui pilote les SCCER dans le cadre de son plan d'action «Recherche énergétique suisse coordonnée». Pendant la deuxième période d'encouragement, la collaboration entre les différents centres de compétences devra être renforcée. Un total de 120 millions de francs est à disposition. Les SCCER cherchent à répondre aux défis de la transition énergétique.



CER

22 Consolidator Grants pour la Suisse

13.12.2016

Le Conseil européen de la recherche (CER) a accordé ses Consolidator Grants à 314 scientifiques d'excellence en Europe, pour un montant total de 605 millions d'euros. Vingt-deux de ces prestigieux encouragements ont été délivrés à des chercheuses et chercheurs établis en Suisse. L'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) en a obtenu 7. Celle de Zurich (EPFZ) en a obtenu 3, tout comme les universités de Berne et de Zurich. Les universités de la Suisse italienne, de Fribourg, de Bâle, de Genève, ainsi que l'Institut Paul Scherrer et l'Institut de hautes études internationales et du développement ont reçu un Consolidator Grant chacun.



Innosuisse

André Kudelski à la présidence

09.12.2016

Le Conseil fédéral a nommé les sept membres du conseil d'administration d'Innosuisse. Ce dernier sera présidé par André Kudelski, CEO de Kudelski SA. Le conseil d'administration est chargé de jeter les bases de la nouvelle agence pour l'encouragement de l'innovation et d'approuver les futurs programmes pluriannuels, budgets et rapports de gestion. Il est par ailleurs responsable de la direction et de l'élection du conseil de l'innovation. Innosuisse reprendra les fonctions de la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) au 1^{er} janvier 2018.



Budget 2017

Augmentations dans le Domaine FRI confirmées

07.12.2016

Les Chambres fédérales ont confirmé dans le budget 2017 les augmentations des moyens financiers au profit du Domaine FRI qu'elles avaient décidées dans le cadre du Message FRI 2017-2020. Ces hausses s'élèvent à 74 millions de francs au total pour l'année 2017: 40 millions de francs pour le Domaine des EPF, 14 millions pour les universités et 10 millions de francs pour les hautes écoles spécialisées comme pour les établissements de recherche d'importance nationale.



Loi sur le génie génétique

Pas de moratoire illimité

06.12.2016

Le Conseil national a discuté de la modification de la loi sur le génie génétique. Il s'est prononcé, par 98 voix contre 89 et une abstention, en faveur de la proposition du Conseil fédéral, qui prévoit de prolonger de quatre ans le moratoire sur le génie génétique – soit jusqu'en 2021. La Chambre du peuple a rejeté l'idée d'un moratoire illimité. Par 142 voix contre 47 et 2 abstentions, les conseillères et conseillers nationaux ont aussi rejeté un concept de coexistence entre les cultures avec et sans organismes génétiquement modifiés (OGM).



Message FRI 2017-2020

Dernière divergence éliminée

05.12.2016

Le Parlement a éliminé la dernière divergence qui subsistait dans le Message FRI 2017-2020. Elle concernait le financement des cours préparatoires pour les examens de la formation professionnelle supérieure. Le Conseil national et le Conseil des Etats se sont mis d'accord sur le fait que la Confédération doit avoir la possibilité de verser des subventions partielles aux personnes suivant ces cours, si ces dernières en font la demande. Les cas de rigueur seront ainsi pris en compte.



Supplément au budget

Le Parlement octroie 15 millions aux hautes écoles spécialisées

05.12.2016

Le Conseil national et le Conseil des Etats ont approuvé, avec le supplément II, une augmentation du budget 2016 de 131,5 millions de francs. Ce crédit supplémentaire profite notamment aux hautes écoles spécialisées: leurs subventions d'exploitation ont été augmentées de 15 millions de francs en raison de la forte demande de filières d'études.



AGENDA

16.-17.02.2017 | Berne

- Séance de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N)

21.02.2017 | Berne

- Séance de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E)

23.02.2017 | Berne

- Séance du Conseil des hautes écoles de la Conférence suisse des hautes écoles (CSHE)

27.02.-17.03.2017 | Berne

- Session de printemps des Chambres fédérales

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

CONTACT

Réseau FUTURE

Münstergasse 64/66, 3011 Berne

Tel. 031 351 88 46, Fax 031 351 88 47

info@netzwerk-future.ch

www.reseau-future.ch

Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.

1^{er} février 2017
